

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Procès-verbaux du Sénat* le mardi 28 octobre 1986:

«Suivant l'Ordre du jour, le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Marshall, appuyé par l'honorable sénateur Murray, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des Pêches soit autorisé à étudier la commercialisation du poisson au Canada dans tous ses aspects et répercussions;

Que les documents et témoignages recueillis à ce sujet par le Comité au cours de la 1^{re} session du 33^e Parlement soient déférés à ce Comité, et

Que le Comité fasse rapport au Sénat au plus tard le 15 septembre 1987. *

Après débat,

La motion, mise au voix, est adoptée.»

Le Greffier du Sénat

Charles A. Lussier

* Sur ordre du Sénat émis le 31 mars 1987, la date limite du dépôt de la version finale du rapport a été reportée au 31 mars 1988.